

# Association ACCOMPLIR

49, rue Saint-Denis 75001 Paris – 01 40 28 06 21 - [www.accomplir.asso.fr](http://www.accomplir.asso.fr)

Paris, le 12 février 2011

Conseil Supérieur de l'Audiovisuel  
Tour Mirabeau  
39-43, quai André-Citroën  
75739 Paris cedex 15

référence : D-11-00726

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous avons bien reçu votre courrier en date du 3 février et nous vous en remercions.

Je me permettrai d'ajouter quelques précisions supplémentaires concernant ce journal télévisé du 25 janvier de 18h40 à 19h30. Nous l'avons enregistré et analysé.

FR3 s'est défendu dans un message qui m'a été adressé en disant que "les éditions régionales ne sont pas des magazines de débats". Il ne s'agissait pas d'un journal télévisé habituel mais d'une émission spéciale en direct des Halles. Et nous avons bien assisté à un débat, sans contradicteur. D'ailleurs, la présentatrice, Marlène Blin, termine en remerciant le téléspectateur d'avoir assisté à un "débat".

Citation de Marlène Blin : "Je vous signale que ce débat vous pouvez le poursuivre sur internet."

Faire une émission spéciale aux Halles sur les Halles sans les habitants des Halles, cela tient de la gageure, raison pour laquelle nous avons saisi et saisissons à nouveau le CSA.

La raison de notre absence vient de la bouche de Marlène Blin :

Marlène Blin : "Anne Hidalgo, ces opposants, nous voulions les inviter ce soir sur ce plateau. Vous n'avez pas souhaité, ni l'un ni l'autre, débattre avec eux." Tout est dit. La Mairie de Paris ne souhaitait pas la présence de l'Association Accomplir sur le plateau et France3 s'est exécuté. C'est bien la Mairie de Paris qui a décidé de la composition du plateau.

Je me suis présenté à 18h00 sur le lieu du tournage et ai été refoulé. Il y avait 80 gardes de la Mairie de Paris pour garder le lieu du tournage au cas où nous aurions tenté de nous imposer par la force, ce qui n'était pas notre intention.

Nous comptons sur le CSA pour obtenir un droit de réponse et une explication.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Conseillers, mes salutations distinguées.

Gilles Pourbaix, président de l'Association Accomplir

[gilles.pourbaix@accomplir.asso.fr](mailto:gilles.pourbaix@accomplir.asso.fr)

06 75 21 80 34